



Bulletin mensuel de la commune de Rencurel

AdT n°186 - Sommaire

- ▶ **Projet de route et pistes forestières sur Neurre**
- ▶ **Salle hors-sac du Col de Romeyère**
- ▶ **Passage de la déchèterie mobile**
- ▶ **Déclaration des ruches**
- ▶ **Projet de MARPA à Ste Eulalie**
- ▶ **Retour sur la fête du Bleu 2019**
- ▶ **Retour, en images, sur la Journée du patrimoine à l'ENS des Rimets et sur l'Ultra Trail du Vercors**



La vie de la commune c'est aussi sur : <http://www.rencurel-vercors.fr/>

Jeux de l'été de L'Air du temps Trophées de Rencurel Animation Initiative

12^{ème} trophée adultes

1^{er} : Michel ARRIBERT 141 pts/151
 2^{ème} : Noël GUISERIS 139 pts/151
 3^{èmes} ex aequo : Françoise JOLY
 et Jean-Paul RIMET 138 pts/151

5^{ème} trophée juniors

1^{ère} : Lison BRAZEAU 88 pts/89
 2^{ème} : Lana BABEY 84 pts/89
 3^{èmes} : Margot CROZIER 78 pts/89

Chacun des lauréats recevra un bon d'achat de 25 € à la librairie *Au temps retrouvé* de Villard de Lans

Rentrée

Vingt-neuf enfants ont pris le chemin de l'école à la rentrée :

17 à La Balme (10 en sections de maternelle et 7 en CP et CE1) avec Anne LEFEVRE (directrice de l'école) et Gwladys HOREM (ATSEM).

12 au village en CE2, CM1, CM2, avec Valérie ABONDANCE (directrice de l'école) et Christine BELLO (AESH).

Anita OLLIVERO est toujours en charge du restaurant scolaire du village. Et Dominique FABRITZ assure le transport des repas depuis le Centre de La Mastrassière, à St Julien.



Les CP, CE1

Les sections de maternelle
 Félix, Margot, Aaron, Kaïsa, Enaïm, Léo, Gary, Gabriel, Lison

Les CE2, CM1, CM2
 (de gauche à droite à partir du haut)

Jean, Mathéo, Manuel, Liam, Johan, Rayane, Margot, Mélanie, Juliette, Marie, Lou.
 Il manque Gaspard.



(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL

Ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie contractée auprès d'une banque est destinée à financer, **si besoin**, le décalage temporaire entre le paiement des dépenses de fonctionnement et l'encaissement des recettes.

Le 9 septembre, le Conseil a accepté l'offre de la Banque Postale de renouvellement pour un an de la ligne de trésorerie d'un montant maximum de 78 000 €.

Subventions

Le 9 septembre, le Conseil a alloué les subventions suivantes :

- 300,00 € à chacune des 2 coopératives scolaires des écoles de la commune au titre de la participation aux frais pour les sorties de ski de fond organisées au cours de l'hiver 2019
- 100,00 € à l'association Vercors Tv au titre de l'adhésion de la commune pour l'année 2019.



Vercors TV a comme objectif, depuis sa création en 2011, de valoriser le Vercors et son histoire par la réalisation et/ou la diffusion de vidéos en ligne.

En 2018 ce sont 60 films qui ont été mis en ligne.

En 2019, Vercors TV a notamment déjà diffusé 3 films qui touchent directement à notre territoire :

- *Au fil de la Bourne* (réalisé par Bruno Allès à la demande de SMVIC)
- *La fête du Bleu 2019*
- Une table ronde avec Denis Cheissoux à l'occasion de *la fête du Bleu*

Pour découvrir ou redécouvrir les productions de Vercors TV : <https://www.vercors-tv.com/>

Une demande de subvention de l'école de La Balme au titre du projet astronomie a été reportée au prochain Conseil en l'attente de précisions sur le montant sollicité.

Création de poste

Un poste de surveillant de l'accueil périscolaire du soir en place les lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h a été créé pour 2h22 par semaine (contrat annualisé) à compter du 1er janvier 2020.

Projet de route et pistes forestières sur Neurre

Choix de l'entreprise

Suite à la consultation d'entreprises lancée par la commune, 2 groupements d'entreprises (Groupement ETPE/AUDEMARD TTP et groupement BLANC/LIOTARD) et une entreprise (SASU Hervé PAGE) ont déposé une offre.

Après analyse des offres (montant des offres et mémoire technique), sur proposition de l'ONF, maître d'œuvre, le Conseil municipal réuni le 9 septembre dernier a décidé de retenir à l'unanimité le Groupement ETPE/AUDEMARD TTP (mandataire ETPE) pour une offre d'un montant de 447 574 €.



Future place de dépôt des Combes (en bordure de la RD 35) : coupe du bois d'emprise

L'Air du Temps a rendu compte de ce projet à 3 reprises depuis qu'il a été soumis aux différents partenaires par l'ONF : n°174 (septembre 2018), n°182 (avril 2019), n°185 (septembre 2019).

En relisant les articles, on voit que le projet a pris de l'ampleur (nombre de km de pistes et nombre de partenaires notamment).

Le taux de subventionnement obtenu est conforme à l'objectif de départ : 80% du coût HT du projet.

En bref

Le projet :

- Création de la route forestière de Neurre (un peu moins de 6 km)
- Création d'environ 21 km de pistes forestières sur les territoires des communes d'Izeron, de Malleval-en-Vercors et de Rencurel
- Création de 2 places de dépôt en bordure de la RD 35 (route des Ecouges)

Ses objectifs :

- Desservir le secteur de Neurre, actuellement dépourvu de desserte forestière (dont une parcelle communale de Rencurel d'environ 50 ha)
- Améliorer les dessertes des forêts situées au-dessus de la RD 35

Les partenaires du projet :

- Commune de Rencurel (maître d'ouvrage)
- ONF (maître d'œuvre)

- Communes d'Izeron et de Malleval-en-Vercors
- 6 propriétaires privés

Le coût du projet et son financement :

- Montant du marché : 447 574 € HT (hors abattage des bois d'emprise)
- Montant des subventions (Europe, Région, Département) : 355 659 €
- Participation des différents partenaires (subventions déduites) : 88 915 € HT dont environ 15 000 € pour la Commune de Rencurel.

Le planning :

- Début du chantier : 14 octobre 2019
- Poursuite du chantier en 2020 et 2021 (interruption pendant les périodes hivernales 2019/2020 et 2020/2021).
- Fin du chantier : octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Projet de route et pistes forestières sur Neurre

Gestion du Projet

La commune de Rencurel étant maître d'œuvre du projet (AdT n°181 - Avril 2019), il lui revient d'assurer la gestion financière du chantier.

Pour permettre un règlement des factures au fur et à mesure du déroulement du chantier et dans l'attente du versement des subventions, il avait été convenu que la commune contracterait un emprunt dont les intérêts seraient remboursés par l'ONF.

Lors de la séance du 9 septembre dernier, le Conseil municipal a accepté les offres de la Banque postale, à savoir :

- Un emprunt de 58 000 € sur 2 ans, au taux fixe de 0,30 % l'an
- Un emprunt de 220 000 € sur 5 ans, au taux fixe de 0.34 % l'an

Un budget annexe assujéti à la TVA exclusivement consacré à ce projet sera créé.

Salle hors-sac du Col de Romeyère

Location de la salle

Une annonce passée sur le site de *L'hôtellerie restauration* a permis d'avoir plusieurs candidatures pour la gestion de la salle hors-sac.

Deux candidats ont pris rendez-vous avec Christian Stanzer pour une rencontre et la visite du site, dont M. Martial Ait Braham, qui s'est immédiatement déclaré intéressé.

Christian STANZER a présenté son offre.

Le Conseil municipal a décidé :

- de louer la salle hors-sac à monsieur Martial Ait Braham du 1er décembre 2019 au 31 mars 2020 moyennant un loyer de 300 € / mois, charges non comprises ;
- que du 1er décembre au 12 décembre 2019 inclus et du 21 mars au

31 mars 2020 inclus, la location sera gratuite ;

- que si M. Martial Ait Braham souhaite, après le 31 mars, poursuivre sa location à l'année, le contrat sera transformé en contrat annuel moyennant un loyer annuel de 3 000 € ;
- que dans le cas d'une prolongation de location, les loyers perçus du 13 décembre 2019 au 20 mars 2020 seront considérés comme partie intégrante de cette première année de location ; il resterait à percevoir 290.32 € par mois, d'avril à novembre 2020. Ensuite le contrat reprendrait du 1er décembre de l'année N au 30 novembre de l'année N+1 moyennant un loyer annuel de 3 000 € hors révision.

Retour sur les aménagements

Les travaux d'installation du chauffage et de remplacement de toutes les huisseries du bâtiment « Foyer de ski - Salle hors-sac » ont été réalisés en 2018-2019.



Les portes permettant l'accès du public sont en alu couleur rouge (la couleur satisfaisant aux normes d'accès PMR). Toutes les autres huisseries sont en pvc blanc.

Pour le chauffage, le bâtiment a été raccordé à la chaufferie bois. 2 aérothermes ont été installés dans la salle hors-sac et 3 aérothermes à l'étage du Foyer de ski.

ENVIRONNEMENT

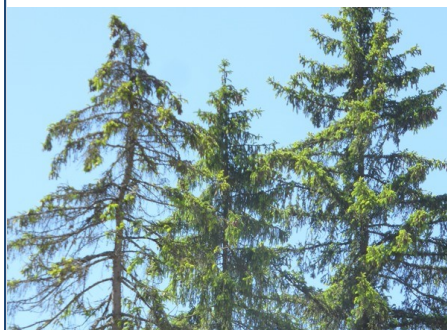
Les épicéas de l'aire de jeux de La Balme

Un des épicéas implantés sur l'aire de jeux de La Balme n'était manifestement pas en bonne santé.

Un avis avait été demandé à Jules Méallier, technicien ONF en charge de la forêt communale.

Son avis

Cet épicéa est extrêmement défeuillé.



En allant au pied on peut voir des petits trous d'entrée (<3mm). Il s'agit de scolytes, des insectes ravageurs qui pondent sous l'écorce et dont les larves se nourrissent de la sève de l'arbre. En coupant la circulation de la sève, ils conduisent à la mort des arbres contaminés.

On peut voir sur l'arbre de la Balme des coulées de sève, signe qu'il a essayé de se défendre (il noie les scolytes dans la sève). Malheureusement, probablement à cause des précédents étés très secs, l'arbre s'est affaibli et n'a pas réussi à se défendre suffisamment (l'épicéa, dans les Coulmes, a du mal à se maintenir avec le réchauffement climatique).

Si cet arbre meurt il y a un fort risque qu'il tombe. Une essence comme l'épicéa est sensible au vent à cause de son enracinement superficiel et traçant. Etant dans un lieu fréquenté par du public, il conviendrait de le couper pour écarter tout danger.

Le secteur de l'aire de jeux dans lequel se trouvait les épicéas doit être complètement réaménagé suite aux travaux sur les berges de la Doulouche et au démantèlement prochain de la station d'épuration autonome de l'immeuble voisin qui n'a plus lieu d'être.

La commune a donc pris la décision de faire couper cet épicéa mais également ses voisins potentiellement menacés par le même insecte ravageur.

Ils seront remplacés par d'autres espèces d'arbres. La question sera abordée lors de la réunion publique du 23 octobre (voir p.7)

(Préfecture)

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES Du 1/09 au 31/12

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée **chaque année**, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contacter le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



(MSA)

PROJET DE MARPA À STE EULALIE

Communiqué

Un projet d'implantation d'une **Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA)** sur la Commune de Ste Eulalie est à l'étude.

Concept créé dans les années 80 par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les MARPA sont des résidences autonomies à taille humaine. Situées au cœur d'une commune à proximité des commerces et des services, elles accueillent 24 résidents maximum de plus de 60 ans, seuls ou en couple, valides ou en perte d'autonomie, dans des logements individuels privatifs et adaptés pour leur permettre d'avoir une vie proche de celle qu'ils ont à domicile.

Les MARPA proposent à leurs résidents, dans un environnement bienveillant, personnalisé et sécurisé, une liberté de choix selon leurs souhaits et leurs besoins.



La commune de Rencurel fait partie des communes dont les habitants pourraient demander à être accueillis dans cet établissement.

Entre le début novembre 2019 et le 15 janvier 2020, des enquêteurs, désignés par chaque commune et formés par la MSA, seront chargés de recueillir les avis d'habitants potentiellement concernés par ce projet.

Pour Rencurel, c'est Cécile BRAIDA, conseillère municipale et directrice de la MARPA de Villard de Lans qui rendra visite à 5 habitants tirés au sort par la MSA parmi ceux qui remplissent les critères d'âge.

Après traitement et analyses des réponses, une restitution aura lieu dans la première quinzaine de mars.

Précision : l'illustration de cet article n'a pas été communiquée par la MSA

RETOUR SUR LA FÊTE DU BLEU 2019

Le dernier Comité de Pilotage de la Fête du Bleu 2019 s'est réuni à St Martin le 3 octobre pour faire le bilan de la manifestation.

Quelques chiffres tout d'abord :

- **18 000 visiteurs** malgré une vigilance orange annoncée pour le samedi, puis la pluie de la fin de journée du samedi et du dimanche matin.
Une proposition d'Andrée Séquier : quand on a besoin de pluie, on demande à St Martin d'organiser, vite fait, une fête du Bleu. Ça marche à tous les coups !
- **1,5 t de Bleu** a été vendue. On serait plutôt dans le bas de l'échelle si l'on se réfère aux ventes des précédentes fêtes.
- **200 bénévoles** de 14 associations ont fait fonctionner la fête.
- **Plus de 100 animaux** présents
- **Plus de 50 exposants**

Tout seul on va plus vite, à trois on va plus loin*

Unanime satisfaction quant à l'organisation de la fête par les 3 communes. La dynamique enclenchée à l'occasion de l'organisation du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a perduré !

L'étalement de la fête sur 5 jours (du mercredi 24 au dimanche 28 juillet), avec, sur les 3 communes, des spectacles, des projections, des animations qui avaient du sens par rapport au thème de la fête, a été très apprécié par les visiteurs et les habitants.

Un esprit convivial cultivé par de petites attentions.

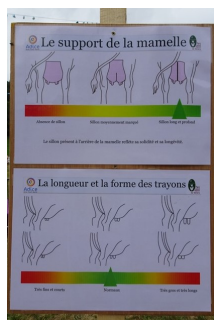
Par exemple, un espace commun à tous les bénévoles pour prendre des repas partagés et se poser un moment. Merci Manu !
Par exemple un vrai partage des compétences souligné par Patricia. Merci aux Amis des Coulmes !

Mieux faire connaître les agriculteurs des trois communes et leur métier ainsi que promouvoir leurs productions. Tel était un des objectifs majeurs de la fête.

Les panneaux de présentation de chaque ferme, confectionnés à partir des interviews réalisées tout au long des mois qui ont précédé, ont été très regardés et commentés (d'autant plus qu'ils sont restés affichés tout l'été).

Le Président de la Chambre d'agriculture de Franche-Comté en aurait rêvé pour son territoire. Il l'a dit à Andrée

tour du ring ont permis aux visiteurs de se familiariser avec la technicité du métier et avec tous les critères qui entrent en jeu lors des concours.



La distribution de l'espace à St Martin a été appréciée de manière générale :

- une vraie liaison entre le village proprement dit et tout ce qui déroulait en contrebas
- une bonne identification des différents pôles qui permettait aux visiteurs de s'orienter facilement en fonction de leurs choix
- suffisamment d'espace pour ne pas se sentir les uns sur les autres.

Inversement un certain mécontentement de la part de certains exposants qui se sont sentis un peu isolés (stand des producteurs) ou à l'écart des grands passages (artisans).

Un espace respecté aussi. Le maire de St Martin était impressionné par l'état de propreté du village le lundi au petit matin, alors que des milliers de visiteurs s'étaient pressés ici pendant 2 jours. La vigilance du service des déchets de la Communauté de communes a payé ! Les comportements écoresponsables entrent aussi dans les mœurs !

Un parrain de la fête content d'être là, disponible, accessible et très investi dans son rôle ! Denis Cheissoux était comme un poisson dans l'eau (chère à St Martin les jours de fête du Bleu)

Pour ce qui est de la communication, la **mutualisation** a bien fonctionné entre le Parc du Vercors et les Offices de tourisme de St Marcellin Vercors Isère et du Royans Vercors. A mettre à l'actif de l'implication de tous au sein d'Inspiration Vercors !



qu'il a croisée en août.

La réalisation de courts films documentaires impliquant les agriculteurs eux-mêmes est lancée. Reste à s'organiser pour tenir dans la durée.

Les panneaux réalisés par les agriculteurs et disposés au-

Au fait, nous disions dynamique ? Une idée aurait germé lors de la soirée musicale, à Rencurel, le mercredi soir : **pourquoi pas, à l'avenir, une fête de Marjurel ?** Peut-être en sera-t-il question lors de la soirée de remerciements aux bénévoles, vendredi 25 octobre, à La Chapelle...

* Proverbe vertacomorien

(Au jour, le jour...)

PREMIERS SECOURS

FORMATION



Les Amis des Coulmes
proposent
une formation PSC1
Premiers Secours



Samedi 9 novembre
de 9h à 17 h
Salle du Coucourou
La Balme de Rencurel
(prévoir pique-nique)



S'inscrire au plus tard
le 2 novembre 2019
auprès de :
Mylène - 06 20 21 69 87
(sms possible
avec nom et prénom)



Commune de
RENCUREL



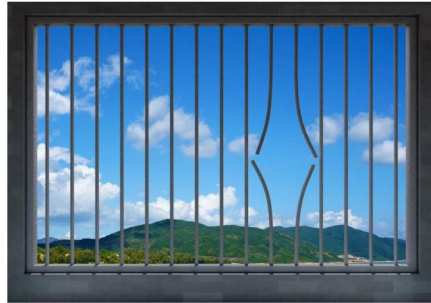
AGENDA Octobre - Novembre

THÉÂTRE EN NOVEMBRE

L'association Domichat de Rencurel est heureuse de vous présenter



Tous mes rêves partent de gare d'Austerlitz



de Mohamed Kacimi

Mise en scène : Nicole Bouet

avec

Allison Fanjas, Véronique Fanjas,
Danièle Faure, Édith Faure,
Leslie Huaux, Jacqueline Repellin

Samedi 16 novembre
20h30

Centre des Coulmes,
Col de Romeyère.

Samedi 30 novembre -
20h30

Salle des fêtes,
Saint-Julien-en-Vercors

Entrée libre.

Elles sont six femmes, en prison. Elles se sont réfugiées dans la bibliothèque, où l'une d'entre elles, Barbara, a la charge d'assurer, à elle seule, l'inventaire de tous les livres.

C'est le soir de Noël : elles ont imaginé un réveillon « pour de faux », pour lutter contre la solitude, la tristesse de l'éloignement, les coups de cafard du quotidien de l'enfermement. Elles se chamaillent, elles se racontent, elles s'affrontent, elles se heurtent.

Dans ce huis-clos intense surgit une nouvelle venue, une intruse. « Qui c'est celle-là ? - On la connaît pas ! » Qui va d'abord perturber leur petit clan pour, finalement, leur offrir un moment de grâce en leur permettant de s'évader grâce à la magie du théâtre.

Mise en abyme où ces fracassées de la vie révèlent leurs fêlures, leurs richesses et gagnent leur liberté, celle des émotions, celle de la profondeur de l'âme.

A voir absolument, pour la magnificence de ce chant des âmes en cage.

Nicole Bouet

15 AOÛT : UN CONCOURS DE PLUS EN PLUS ATTRACTIF

Cette année, 36 doublettes se sont affrontées lors du traditionnel concours de pétanque du 15 août à La Balme et le public nombreux a apprécié la nouvelle formule des « plateaux- repas » servis par RAI. Le beau temps a bien sûr contribué à la réussite de cette journée très conviviale.



PROCHAINE MANIFESTATION de Rencurel Animation Initiatives :
DIMANCHE 24 NOVEMBRE : MATINEE BOUDIN.

(Au jour, le jour...)

AGENDA Octobre - Novembre

TRAVERSÉE DE LA BALME : RÉUNION PUBLIQUE



**Mercredi 23 octobre
à 18h30**

Réunion publique
Sécurisation traversée
de La Balme

Salle du Coucourou

Comme annoncé le 20 mai dernier (AdT n°184 - Juillet 2019) une nouvelle réunion publique sur le projet d'aménagement de la traversée de La Balme (sécurisation et embellissement) aura lieu le mercredi 23 octobre à 18h30.

L'entreprise retenue (Toutenvert) et le maître d'œuvre qui assiste la commune (Alp'Etudes) seront présents.

La modification de l'accès à la Scie ainsi que les aménagements en bordure de la Doulouche et sur l'aire de jeux seront aussi abordés.



**Lundi 11 novembre
à 11h**

Commémoration de
l'armistice du 11/11/1918

Rv parvis de la Mairie



**Jeudi 14 novembre
à 19h**

Conseil communautaire
SMVIC

St Lattier
Salle des fêtes

DÉCHÈTERIE MOBILE : DERNIER PASSAGE AVANT L'HIVER



Jeudi 24 octobre

RENCUREL

Col de Romeyère

10h30-12h30 & 13h-16h30

Lors de son premier passage, le 17 septembre, la déchèterie mobile a fait le plein !

Un nouveau passage (probablement le dernier avant l'hiver) a donc été programmé à la demande de la commune.

Ce sera le **jeudi 24 octobre**, toujours sur le parking du Col de Romeyère.



Informations Service gestion & valorisation des déchets 04 76 38 66 03 www.saintmarcellin-vercors-isere.fr



**Vendredi 25 octobre
à 19h30**

Fête du Bleu
Soirée remerciement
des bénévoles

Salle polyvalente
La Chapelle en V.



**Lundi 4 novembre
à 19h**

Conseil municipal

Rencurel
Mairie

ÉTAT CIVIL Septembre

Décès

Isabelle ZANELLA
le 3 septembre
à Vinay

ANNONCE

Offre d'emploi

**Le Centre nordique des Coulmes
recherche pour cet hiver,**
de décembre à fin mars,
une personne pour travailler au foyer,
35h / semaine

Elle aura en charge :
l'accueil des publics, la location du
matériel, la tenue de la caisse, la mise
à jour du site internet...

Contact tel. : 06 83 76 46 95
Envoi de candidature à
stationdescoulmes@orange.fr

L'Air du Temps n°186

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : octobre 2019
Directeur de la publication : Michel Eymard
Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Lucas Borrelli, Nicole Bouet, Michel Eymard, Monique Eymard, Anne Lefèvre, Jules Méallier Denise Roussely et des associations.

(Septembre à Rencurel en images)

ULTRA TRAIL DU VERCORS ET JOURNÉE DU PATRIMOINE À L'ENS



Visite de l'ENS guidée par Manuteo



Repas près du four à pain



Jeu de piste pour découvrir l'ENS



Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée !

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Arnaud Quillery, président de Cap Vercors, Vincent Moulin, directeur de l'Ultra Trail du Vercors, et tous les membres du club se joignent à moi pour vous remercier pour votre accueil à Rencurel.
Nous avons pu préparer l'évènement à travers une bonne concertation et tous les moyens ont été mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation.
Nous remercions en particulier les services techniques, les Amis des Coulmes et les habitants de Rencurel.
Cordialement.
Denise Roussely
Vice présidente de CAP VERCORS